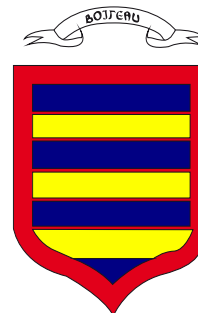


BOIS LE ROY



ECHOS DES FORETS

ça bouge à Bois le Roy...

Le 29 janvier dernier, a été signée la convention avec la Fondation du Patrimoine, les Amis du Patrimoine et la Municipalité de Bois le Roy, pour nous aider à sauvegarder notre église, seul monument historique de la cité. Pour le même objectif, un spectacle, organisé par les Amis du Patrimoine sera donné le 9 avril prochain à la Salle des Fêtes de Saussay.

Les travaux de l'ancienne ferme Cohant prennent forme et couleurs. L'environnement de cette bâtisse va être, lui aussi, épuré, aéré... Cette rénovation, esthétiquement devenue indispensable va, en même temps, revivifier cette partie du village car de nouveaux locaux vont pouvoir bientôt (fin avril) accueillir coiffeuse et infirmières.

Les nouvelles habitations à l'aplomb du 12 de la Grande rue sont maintenant hors d'eau et les livraisons sont prévues pour la fin avril.

D'autres sujets sont en cours d'étude : aménagement de la mare de Boiteau, création d'un restaurant scolaire, amélioration de la sécurité de la Grande rue... etc.

Vous voyez, notre engagement pour le bien-être de notre commune ne faiblit pas.

L'équipe municipale

Sommaire:

1 Editorial

2 Infos santé

3 Etat-civil, En bref...

4 Manifestations - Patrimoine

5 Echos des écoles - Aide scolaire

6 Sylva club

7 Soirée antillaise - Bridge à Anet - Tennis en péril

8 Echos du péri-scolaire - Les semis de printemps

9 Gymnastique volontaire - OSSUAP - Bouchons

10 Chasse aux œufs - Repas à domicile - FranckyPizzas

11 Infos : Après l'incinération...

12 Repas au profit des œuvres sociales (C.C.A.S.)

INFOS SANTE

PHARMACIES	
PERMANENCES de mars & avril 2011	
5 & 6 mars	HANS
12 & 13 mars	COLSON
19 & 20 mars	CANTON
26 & 27 mars	LEPORTIER
2 & 3 avril	BONNET
9 & 10 avril	HANS
16 & 17 avril	TOMASI
23, 24 & 25 avril	SIGNOL
30 avril & 1er mai	DELAPORTE
7 & 8 mai	DALDOSS

COORDONNEES DES PHARMACIENS		
BONNET	02 37 82 10 30	Bu
CANTON	02 3748 46 38	Marcilly
COLSON	02 37 41 46 10	Anet
DALDOSS	02 37 41 90 10	Anet
DELAPORTE	02 32 36 40 34	Ivry
Mme HANS	02 32 37 31 61	St André
Mr HANS	02 32 37 32 27	St André
LEPORTIER	02 37 62 23 90	Ezy
SIGNOL	02 32 36 76 56	La Couture
TOMASI	02 32 36 50 87	Bueil

Annuaire des médecins locaux

La Couture Boussey	Butelet Jean-Luc	02 32 36 78 57
	Bailly André	02 32 36 75 43
Croth	Luneau Charles	02 37 41 72 46
	Merlo Catherine	02 37 41 72 46
Ezy	Dupayrat Sandrine	02 37 64 66 53
	Flaw Pierre	02 37 64 70 14
	Jouveau-Dubreuil Yvain	02 37 64 60 66
Ivry la Bataille	Barbaray Florence	02 32 36 40 26
	Lhasbellaoui Fabienne	02 32 26 05 13
	Pertel Claire	02 32 36 40 26
	Poisson Dominique	02 32 36 40 26
	Sapin Liliane	02 32 26 05 13
Marcilly	Abel Denis	02 37 48 49 04
Saint André	Dupuis Odile et Claude	02 32 37 54 06
	Monteux Guy-Marie	02 32 37 32 33
	Le Bail Francis	02 32 37 50 02
	Yon Frédéric	02 32 64 34 54

Besoin d'un médecin lorsque les cabinets médicaux sont fermés ? appelez le 02 32 33 32 32 (valable pour tout le département de l'Eure) En urgence uniquement, appelez le 15

ETAT-CIVIL

Naissances : DOS SANTOS FERNANDES Ambre.....le 31 décembre 2010
ROUAULT Lohan.....le 17 janvier 2011

Décès : Mme HENRY Jeannine.....le 9 février 2011
M. BARBE Gilbert.....le 13 février 2011
Mme MANIER Denise.....le 16 février 2011

En bref..

- Sont tolérés les **feux de végétaux** du 16 octobre au 14 avril. Néanmoins, il existe plusieurs alternatives à cette solution :
 - Apporter les déchets en déchetterie (Garenes ou Saint-André) ;
 - Adopter le compostage qui devient une solution de plus en plus utilisée. Le compostage se compose essentiellement des restes de cuisine tels qu'épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, marc de café ou pain rassis.
- Merci de bien vouloir noter que les **feux "toxiques"** de caoutchouc, résine, vernis, polystyrène, peintures, huiles ou autres produits chimiques, sont interdits sur le territoire de notre commune.
- Devant la recrudescence des **cambriolages ou des tentatives de cambriolage**, rappelons quelques gestes simples susceptibles de dissuader les malfrats de faire de notre village l'un de leurs terrains de jeux favoris :
 - N'oubliez pas de verrouiller votre habitation en cas d'absence, même de courte durée, sans oublier les locaux annexes,
 - Verrouillez votre véhicule en évitant de laisser des objets de valeur apparents,En composant le 17, vous pouvez signaler tout fait suspect qui pourrait laisser présager la préparation d'un vol et en cas de cambriolage, nous recommandons de ne pas intervenir sur la zone d'effraction avant l'intervention des enquêteurs.
La brigade de Gendarmerie d'Ivry la Bataille répond à vos appels au 02 32 36 40 17
- A partir du 1er janvier 2011, **toutes les ventes immobilières** devront se soumettre à un diagnostic de l'état de l'assainissement individuel du logement. La Communauté de communes (CCPN) a la compétence assainissement sur son territoire, elle est donc chargée de contrôler toutes les installations d'assainissement individuel lors de chaque vente de propriété. Seuls les contrôles effectués par La Porte Normande seront légaux et valables. Vous pouvez demander le contrôle de votre installation d'assainissement individuel avant de vendre votre bien immobilier, en en faisant la demande à La Porte Normande qui contactera AMODIAG. Le coût du contrôle est de 120 €.
- Des travaux sur les lignes électriques nécessiteront des **coupures de courant** : Route de Roseux, Chemin de la Lizonnière, Rue de Boîteau, Rue de la Venellerie, Rue des Bruyères, et Rue des Georgeries, **le vendredi 25 mars entre 09 h 00 et 12 h 00.**
- L'Association Française pour les **Enfants Précoces** organise le samedi 9 avril 2011 à Evreux, de 10 h à 17 h dans les locaux du Conseil Général, un colloque sur la précocité, (implications scolaires et sociales). Renseignements : A.F.E.P. Eure, téléphone 06 27 88 02 57 ou par mail à l'adresse : "afep27@yahoo.fr" - Inscription obligatoire, nombre de places limité.
- Une **réunion de prévention** destinée aux seniors est programmée le lundi 21 mars 2011 à 14 h 30 à la Salle du Clos Mulot à Saint André. Cette réunion animée par le Capitaine Tessal, l'Adjudant Chef Buisson, Groupama et le Crédit Agricole a pour objet la **sensibilisation des seniors** aux risques d'agression auxquels ils peuvent être confrontés.

MANIFESTATIONS PREVUES A BOIS LE ROY EN 2011

Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Où ?
12	Mars	Equipe fleurissement	Info pratique : Semis de printemps
19		C.C.A.S.	Repas au profit des oeuvres sociales
S 2	Avril	Sylva Club	Repas "Printannier"
D 3		Amicale des Ecoles	Loto
S 9		Pazessons	Soirée Antillaise
S 9		Amis du Patrimoine	Soirée Opéra
L 25		Comité des Fêtes	Chasse aux œufs de Pâques
D 15	Mai	Municipalité	Troc aux Plantes



L'AMOUR, LA MORT, LE POUVOIR ET LA LIBERTÉ...
PASSION ET TRAGÉDIE DANS L'OPÉRA ROMANTIQUE ITALIEN

CHŒURS ET AIRS

AÏDA, DON PASQUALE, LA TOSCA, LA TRAVIATA
L'ÉLIXIR D'AMOUR, MACBETH, MADAME BUTTERFLY

SOIRÉE AU BÉNÉFICE DE LA RESTAURATION
DE L'ÉGLISE DE BOIS LE ROY (27220)

SAMEDI 9 AVRIL 2011
17 H 30

SALLE DES FÊTES DE SAUSSAY (28260)

Entrée : 10 €



CHŒUR ET SOLISTES DE L'IUFM DE BEAUVAIS

Nos amis du chœur de l'IUFM de Beauvais reviennent vous avez aimé "le ROI ARTHUR" en 2008 ? Vous adorerez "**OPERA INVENTO**" en 2011, une mise en scène époustouflante, des costumes magnifiques, pour un spectacle d'airs et de chœurs d'opéras romantiques italiens...digne des meilleures scènes !



Durée du spectacle, environ 1 h 30.

Venez nombreux à cette soirée exceptionnelle.

Par votre présence, vous soutiendrez la Fondation du Patrimoine.

La totalité de la recette de la soirée lui sera reversée au bénéfice de la restauration de notre église de Bois le Roy.

Soyez ponctuels, le spectacle commencera à 17 h 30 et il n'y a que 140 places assises !

Les inscriptions à l'école de Bois Le Roy sont ouvertes pour la rentrée 2011.
L'inscription à la mairie de Bois Le Roy est obligatoire avant l'admission à l'école.

Vous devez vous munir:

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- du certificat de radiation de l'école précédente, si votre enfant était déjà scolarisé

Puis l'admission à l'école de Bois Le Roy est à faire auprès de la directrice, madame TREMINTIN.
Le vendredi de 9h00 à 16h30
Sur rdv (tel: 02-32-37-39-41)

ATTENTION: seuls les enfants nés en 2008 seront admis en petite section maternelle.

L'école remercie tous ceux qui ont participé à la soirée "choucroute" du samedi 12 février, à l'initiative de l'amicale des écoles.

La soirée, très réussie, a rapporté à l'école des bénéfiques qui aideront les enseignantes à mener à bien leurs projets!

Ne manquez pas le loto de l'amicale des écoles, qui aura lieu le dimanche 3 avril (lieu à préciser).

La Fête des Ecoles du regroupement aura lieu le dimanche 19 juin à l'école du L'Habit.

L'aide scolaire à Bois le Roy

Collèges & lycées

Contacts: ERRAMMACH: 06.17.14.21.88, courriel : rdv.cours@free.fr

Mairie de Bois Le Roy : 02.32.37.36.14, www.boisleroy27.info, rubrique « JEUNESSE »

Matières enseignées : Mathématiques/Sciences Physiques.

Stages de perfectionnement pendant les vacances :

Un stage de révision sera organisé du **26 février au 05 mars**.

L'objectif essentiel est de revoir et maîtriser les fondamentaux du programme en les consolidant par des applications conformes aux objectifs de la formation de chaque élève. Il permet de combler les lacunes de compréhension et d'amener des éclaircissements supplémentaires.

Les inscriptions peuvent se faire à la mairie, par téléphone ou par courriel au professeur responsable.

Les cours en semaine :

Pour un soutien régulier aux efforts effectués en classe, l'aide scolaire est assurée toute l'année.

En effet, le soutien est dispensé en groupe réduit en semaine:

Mercredi 18h-19h30 et Samedi 10H30-12H30.



« LE SOUVENIR, C'EST LA PRÉSENCE INVISIBLE. »

VICTOR HUGO



« SOURIEZ ! C'EST UNE THÉRAPIE QUI NE COÛTE RIEN ! »



« LE SOURIRE EST LA LANGUE DE L'AMOUR. »

DAVID HARE



*Voilà le temps des vacances scolaires, et nous souhaitons que nos jeunes en profitent pour prendre un bon bol d'air !
Ceux qui auront la chance d'aller aux sports d'hiver, que la neige soit abondante !*



Quel plaisir d'entendre de nouveau le chant des oiseaux, après la dure période hivernale de décembre !

*Les fleurs commencent à pointer leur nez, les bourgeons aux arbres sont beaux :
prémises d'un printemps précoce ?*



Cela serait super, mais n'oublions pas que l'hiver est encore là pour quelques temps !



Notre assemblée générale, s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et malgré la diminution de nos effectifs due à beaucoup de problèmes de santé, nous avons accueilli avec plaisir quelques nouvelles personnes, à qui nous avons souhaité la bienvenue. Tous ensemble avons apprécié les délicieuses galettes de notre ami pâtissier, et nous le remercions ainsi que son épouse pour leur sens commercial et leur gentillesse.



*Notre première sortie s'est effectuée à **Barbizon** pour la présentation des alarmes afin que chacun se protège de toutes les intrusions qui laissent des traces douloureuses.*

*Après un repas bien sympathique, nous avons rendez-vous pour la visite de la **Verrerie d'Art** qui se situe à **Soisy sur Ecole**.*

Quel travail minutieux pour obtenir toutes ces belles choses que nous avons apprécié !



*Pour ceux qui apprécient l'accordéon, (appelé aussi piano du pauvre !), la **Fdare** nous propose une après-midi récréative le **mercredi 16 mars 2011 à la salle des fêtes de Rugles**.*

*Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 10 mars**, auprès de **Françoise Lefevre ☎ 02 32 57 54 41** pour la somme exceptionnelle de **15 € par personne**, le transport se faisant par co-voiturage.*



*La même possibilité vous est proposée pour le spectacle du **jeudi 14 avril 2011 au Cadran à Evreux**. Le thème proposé par les artistes du **Moscov City Ballet** est : « **Les plus grands ballets classiques** ».*

*Vous seront proposés : **le Lac des Cygnes, Casse-Noisette, Don Quichotte, Roméo et Juliette**.*

*Inscription à la même personne ci-dessus pour la somme de **36 € pour les non-adhérents**.*

Comme toujours, le co-voiturage est proposé.



*Enfin, notre voyage annuel se fera du **28 au 30 juin 2011**.*

*Cette année, le thème proposé est « **L'Exotisme au cœur de la Touraine** ».*

*Nous découvrirons le château de **Chenonceau**, puis ce sera la visite d'une **champignonnière** et les Caves de Monmousseau*

*Nous passerons une journée au **Zoo de Beauval***



*Ce petit séjour se terminera au **Festival des Jardins de Chaumont sur Loire avec la visite du château**.*



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter notre présidente, dont les coordonnées sont ci-dessus. Nous serons heureux de vous accueillir afin de faire connaissance, et passer un moment convivial.

A tous, passez d'heureuses et reposantes vacances et à bientôt.



Le basset est le meilleur ami du paveur. (François Cavanna)



SOIREE ANTILLAISE

**Samedi 9 avril 2011
à 20 h 00**

à BOIS LE ROY

Menu
1 apéritif + 1 entrée + 1 plat + fromage + 1 dessert
20 euro par personne
15 euro par enfant (- 10 ans)

Places limitées

Renseignements, réservation et paiement
en mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 28 mars 2011

ou au : Lydia 06.32.84.66.85
Corinne 06.99.26.00.97

Anet Bridge Club

♣ ♦ ♥ ♠

Club affilié à la fédération française de bridge
Ecole de Bridge et tournois
Fondation Texier Gallas

Initiation:
Le Mercredi de 9h30 à 11h30
ou de 15h00 à 17h00
ou de 20h 30 à 22h 30
François Bodenan 02 37 41 41 82

Consolidation et Perfectionnement :
Le Lundi de 14h00 à 17h30
F. Bodenan et G. Thomas / P.de VIMAL : 02 37 41 91 55

Contact à Bois le Roy B. Laget : 02 32 37 24 69

Tournois : Mardi et mercredi de 14h00 à 18h00
Vendredi de 20h15 à 23h30



ATTENTION : TENNIS EN PERIL !

Suite à la démission de l'ancien bureau,
l'activité « tennis » à Bois le Roy est au point mort.

Si vous aimez ce sport, aidez-nous à relancer cette activité.

Pour tout renseignement contactez la Mairie au 02 32 37 36 14
ou par la messagerie : secretariatmairieblr@wanadoo.fr

Des petits pas pour l'homme mais...
un grand pas la jeunesse Sylvirégicienne

Mardi 25 janvier 2011:
lancement du projet pt'tits jardiniers, date à inscrire dans l'histoire de notre village !

A 14h00 malgré une météo peu clémente, M Montels ,adjoint au maire de Bois le Roy, M. Jamet correspondant local des jardiniers de France, Élisabeth et Clotilde animatrices du périscolaire ont démarré la première étape du projet pt'tits jardiniers.

Pour chaque parcelle il a fallu mesurer, délimiter, débroussailler et couvrir les emplacements de cartons afin d'atrophier la pelouse (dit "béton vert"); ceci pour préparer le sol et laisser la terre respirer.

Ensuite M Jamet a creusé une carotte pour connaître la composition des couches de la terre . nous avons pu constater un nombre important de silex mais aussi de ver de terre (plutôt positif).

Il ne nous reste plus qu'à patienter jusqu'au mois de mars, mais en attendant nous poursuivrons les activités hors sol avec les enfants comme les cabanes à coccinelles, les nichoirs, des épouvantails, une girouette, les semis sous serre....et mardi prochain nous établirons avec M Jamet, un échéancier des semis, l'emplacement du bac à compost et l'installation d'un récupérateur d'eau !



Les travaux continuent donc leurs cours avec la préparation de la terre.
Maintenant, nous devons attendre mars pour pouvoir poursuivre, ce qui va nous permettre d'expliquer aux enfants et aux parents quel est notre projet d'aujourd'hui et de demain.
Nous donnons rendez-vous à tout les habitants de notre village le 15 mai lors de notre prochaine Fête du printemps de Bois le Roy en espérant pouvoir présenter les premiers résultats de notre activité, tout en sachant que la nature n'obéit qu'à elle-même."

"Comment réussir mes semis de printemps"

Beaucoup de sylvirégiciennes et sylvirégiciens souhaitent se "lancer" dans ce qui ressemble, à leurs yeux, à une aventure et sont souvent tentés de s'arrêter en cours de route.

Notre objectif est donc de les rassurer en apportant les bonnes réponses aux bonnes questions.

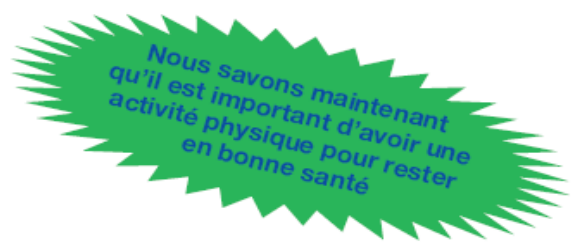
Et pour cela, toujours en partenariat avec "Les Jardiniers de France", l'équipe fleurissement organise une information pratique

Alors, si vous êtes curieux, passionnés, amateurs éclairés, enfants et parents, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous munissant de graines de votre choix, d'un peu de terreau "géranium" et un peu de sable

à l'ancien Arsenal des pompiers le samedi 12 mars 2011 de 15 à 17 heures

Nous ferons en sorte qu'après cette "causette", les semis n'aient plus de secrets pour vous.

L'équipe fleurissement



Il n'est pas trop tard : venez nous rejoindre à la salle des fêtes de l'Habit pour faire du step, du cardio, du fit-ball, du renforcement musculaire, des étirements, travailler l'équilibre, faire de la relaxation, etc...

Cours :
lundi : de 19h15 à 20h15
mardi : de 9h à 10h et de 14h à 15h
mercredi : de 19h15 à 20h15
jeudi : de 9h à 10h

Renseignements :
☎ 02 32 37 24 69
☎ 02 32 37 58 97
☎ 02 32 37 57 47

Formations proposées par l'OSSUAP

Organisation des Sauveteurs Secouristes d'Urgence et d'Aide à la Population)

- Utilisation d'un défibrillateur (Gratuit) 2 heures - 12 personnes par séance
- PSC 1 - Prévention et secours civiques de niveau 1 (65 Euros) formation sur 2 jours
- SST - Sauveteur Secouriste du Travail (85 Euros) formation sur 2 jours
- Recyclage PSC1/SST (30 Euros) 1 journée



- Prix préférentiels accordés aux habitants de Bois le Roy
Inscription sur liste d'attente, soit à la Mairie, soit au 02.32.58.36.49 ou 06.83.01.49.09 pendant les heures de repas ou au 06.99.68.55.06
Renseignements : ossuap1@orange.fr

Des dates seront proposées en fonction du nombre d'inscriptions.

Les formations seront assurées par des instructeurs et moniteurs nationaux de secourisme
A l'issue de chaque formation, le stagiaire se verra délivrer une attestation de présence/réussite.



*L'opération "Les bouchons de l'espoir" continue,
Un container spécifique est à votre
disposition derrière la Salle des Fêtes.*

*Toutefois nous vous demandons instamment de ne pas
y déposer autre chose que des bouchons en plastique.*

Merci pour votre compréhension.

**Responsable pour le canton de Saint André :
Mme Baubion au 35 rue des Bruyères. (☎: 02 32 37 29 77)**


**La Municipalité et le Comité
des Fêtes de Bois le Roy invitent**
GRATUITEMENT
 tous les enfants à faire une grande
Chasse aux oeufs
Lundi 25 Avril 2011
 de 10 heures à 12 heures 


Atelier de création
**Animaux
en pompon**


puis


*Au secours !!!
Venez m'aider à
trouver tous les
oeufs de Pâques*

Chasse aux Œufs dans le pré
Ramenez votre panier !!!!

Rendez-vous à la salle des fêtes de Bois le Roy




Depuis début février 2011

FRANCKY PIZZAS

06 41 61 74 91

est à Bois le Roy

tous les mercredis

De 18 h 00 à 21 h 00

sur le parking de la poste

en face du Café de la Poste



propose la livraison de repas à domicile
pour personnes âgées ou invalides

Prix : 6,50 €

le repas (livraison comprise) comprend :

- entrée
- plat de résistance
- garnitures
- fromage
- dessert
- demi-baguette.

Appelez au : 02.32.60.15.48

INFOS : APRES L'INCINERATION...

La crémation : en 2006, les chiffres faisaient déjà état de 28% (jusqu'à 40% dans certaines régions), soit environ 140 000 crémations annuelles, assurées par 139 crématoriums.

Et le phénomène ne cesse de croître.

C'est donc une véritable et très rapide révolution des rites funéraires dans notre société.

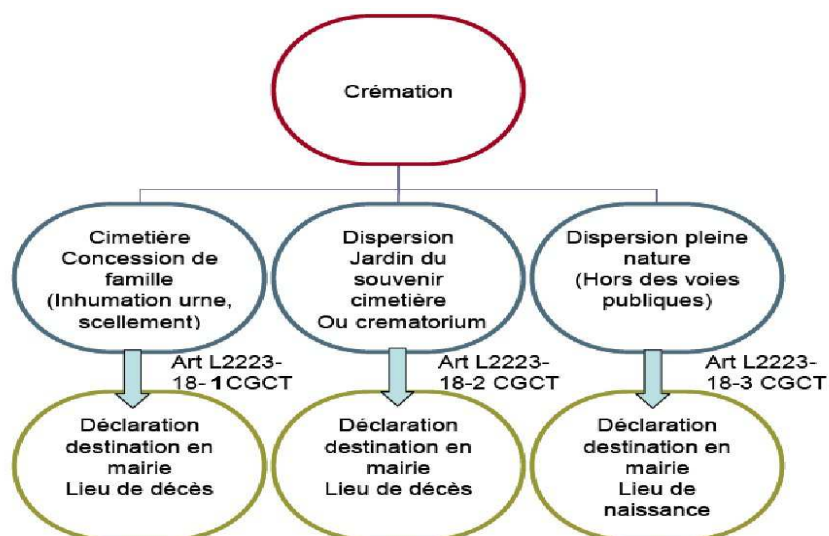
La loi du 19 décembre 2008 prévoit de nouvelles dispositions pour le devenir des cendres.

La loi a en effet reconnu aux cendres un statut au même titre qu'un cercueil ainsi :

Il est dorénavant impossible de conserver une urne à domicile, ni de procéder à la séparation des cendres.

Les destinations possibles pour des cendres sont :

- le cimetière (columbarium, jardin cinéraire, tombe de famille...)
- la dispersion en jardin du souvenir (soit dans un cimetière soit dans l'enceinte d'un crématorium)



Les articles officiels :

Art. L2223-18-1

Après la crémation, les cendres sont pulvérisées et recueillies dans une urne cinéraire munie extérieurement d'une plaque portant l'identité du défunt et le nom du crématorium.

Dans l'attente d'une décision relative à la destination des cendres, l'urne cinéraire est conservée au crématorium pendant une période qui ne peut excéder un an. A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, l'urne peut être conservée, dans les mêmes conditions, dans un lieu de culte, avec l'accord de l'association chargée de l'exercice du culte.

Au terme de ce délai et en l'absence de décision de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont dispersées dans l'espace aménagé à cet effet au cimetière de la commune du lieu du décès ou dans l'espace le plus proche aménagé à cet effet.

Art. L2223-18-2

A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont en leur totalité :

- soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou dans un site cinéraire visé à l'article L. 2223-40 ;
- soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet dans un cimetière ou dans un site cinéraire.
- soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

Art. L2223-18-3

-En cas de dispersion des cendres en pleine nature, la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles en fait la déclaration à la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt.

L'identité du défunt ainsi que la date et le lieu de dispersion de ses cendres sont inscrits sur un registre créé à cet effet.



EVADEZ VOUS A LA MONTAGNE

Le 19 Mars 2011 à 19 h 30

SOIREE « TARTIFLETTE »

organisée par le

C.C.A.S. de BOIS LE ROY

**Prix du Repas : 18 € par Adulte
10 € par enfant**

(- 12 ans)

Tombola : 1 € le billet

**Menu : Apéritif et Canapés
Tartiflette Maison
Salade**

**Renseignements & Inscriptions à la Mairie
au 02.32.37.36.14**

Jusqu'au 12 Mars 2011

Les réservations doivent s'effectuer au moyen du coupon ci-dessous à adresser à la Mairie avec votre règlement avant le 12 Mars 2011.

N.B Si le nombre de participants s'avérait malheureusement peu important, cette soirée serait annulée.

Nom :

Adresse :

Participera à la Soirée « TARTIFLETTE » du 19 Mars 2011

Nombre de personnes :

Adultes ou enfants de plus de 12 ans

Enfants de moins de 12 ans

Règlement par chèque de € ci-joint à l'ordre du CCAS de Bois le Roy